ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question écrite n° 102171

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le financement des actions menées par les associations nationales agissant en faveur de l'utilisation du vélo. Plusieurs associations d'usagers et de professionnels ont fait part de leur inquiétude concernant une enveloppe de 230 000 euros, qui devait leur être allouée pour l'année 2016. Cette subvention vise à financer des actions d'utilité publique en faveur de la politique cyclable. Alors que des annonces ont été faites récemment pour inciter les particuliers et les professionnels à utiliser des modes de déplacement plus écologiques, il lui semble important de permettre également le développement des modes doux comme le vélo. Les associations nationales et les structures engagées sur les territoires sont des relais importants de la politique cyclable nationale et locale. Devant l'urgence de la situation écologique, il souhaite donc savoir les perspectives pour la politique cyclable en France et notamment pour ces associations nationales.

Données clés

Auteur : M. Gilles Lurton
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102171
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 janvier 2017, page 448
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)